BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1590

93 – SEINE-SAINT-DENIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Arrêt de la Cour d'Appel

Date : 14 avril 2025.
Autre arrêt de la Cour d'Appel.
838 083 590 RCS Bobigny.
LITTLE B.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : la société a pour objet en France et à l'étranger: la restauration en tous genre (notamment restauration rapide, crêperie, Sandwicherie, friterie, rôtisserie, snack, grill), sur place et à emporter, en ce compris la fabrication et/ou la commercialisation de crêpes, glaces, sandwichs de toute nature, plats divers et boissons; la livraison à domicilie desdits produits fabriqués et/ou Commercialisés; commerce de gros..
Adresse : 27 Rue de la Légion d'Honneur, 93200 Saint-Denis.
Complément de jugement : Arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du 20/12/2024, Infirme le jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 02/07/2024 en ses dispositions frappées d'appel;, Statuant à nouveau et y ajoutant, Ouvre une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société Little B, Fixe au 7 septembre 2023 date de l'état de cessation des paiements; Désigne la SELAS MJS Partners prise en la personne de Me Nicolas Soinne en qualité de mandataire judiciaire; Dit n'y avoir pas lieu à nomination d'un administrateur judiciaire; Fixe la période d'observation à 6 mois; Impartit aux créanciers pour la déclaration de leurs créances un délai de 2 mois à compter de la publication du présent arrêt; Fixe le délai de dépôt de la liste des créances par le mandataire à 12 mois à compter de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales du présent arrêt. Renvoie au tribunal de commerce de Bobigny pour la poursuite de la procédure.